

Contrôle de gestion et audit

ACCESSIBLE EN CONTRAT PRO

Responsable scientifique et pédagogique : Jean-Marc BENAMMAR, professeur associé, Institut d'Etudes Européennes de l'Université Paris 8, consultant, directeur de Grand Large Export
Coordinatrice pédagogique : Christine GOURRET-KESSLER, directrice pédagogique et développement, organisme de formation ACE

FORMATION PERMANENTE

Avec le départ des papy-boomers, les besoins en personnel s'accroissent dans les secteurs et métiers transversaux de la comptabilité, contrôle de gestion et audit. Les offres d'emploi confirment les besoins de professionnalisation des acteurs dans une perspective de performance économique.

Le diplôme d'université « Contrôle de gestion et audit » (niveau bac+3) vise à fournir des compétences approfondies aux futurs spécialistes aidant les décideurs d'organisations au pilotage opérationnel de leur unité, dans l'industrie, les services (dont fonction publique, collectivités locales et territoriales), la distribution, le BTP, etc.

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs en sciences économiques et de gestion à l'Institut d'Etudes Européennes de l'Université Paris 8 et de professionnels (direction du contrôle de gestion dans de grands groupes, experts comptables, commissaires aux comptes, directeurs financiers) intervenant en sections de DCG/DSCG de notre partenaire ACE. Ce centre de formation spécialisé accompagne les entreprises dans le choix des candidats et dispositifs de formation (période de professionnalisation, CIF, etc.). Il contribue au placement en contrat de professionnalisation dans un réseau local d'entreprises, puis au suivi dédié des stagiaires pendant leur formation.

En partenariat avec :



■ OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, les stagiaires auront acquis la capacité à :

- Entrer en relation avec l'environnement, communiquer, collecter les éléments clés de l'activité opérationnelle,
- Analyser, mesurer la performance et restituer à la direction pour l'aide à la décision et la mise en œuvre des stratégies appropriées,
- Créer et animer le processus de contrôle de la disponibilité des ressources nécessaires à l'entreprise pour réaliser ses objectifs,
- Construire des études prospectives et élaborer des procédures et outils de gestion,
- Elaborer et piloter le processus budgétaire,
- Agir, réagir et mobiliser les compétences managériales nécessaires à la conduite des projets de l'entreprise.

■ PUBLICS CONCERNÉS

- Tout salarié bénéficiaire d'un CIF, plan de formation, période de professionnalisation ou autre financement souhaitant compléter sa formation par une nouvelle orientation - métier et se professionnaliser dans le secteur porteur des métiers du contrôle de gestion.
- Jeune de -26 ans ou demandeur d'emploi de + 26 ans en contrat de professionnalisation ayant les exigences ci-dessus et désirant intégrer l'entreprise à la fin d'une 3ème année d'études axée sur la pratique et le monde du travail, en alternant les périodes en centre de formation et en entreprise.

Université Paris 8
Service Formation Permanente
2, rue de la Liberté
93526 SAINT-DENIS cedex

T. 0 820 20 51 00
F. 01 49 40 65 57

info-sfp@univ-paris8.fr

APE 803Z
SIRET 199 318 270 00238

■ CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 - CONNAISSANCES FONDAMENTALES (105H)

- Profession comptable & métiers du contrôle de gestion (6h) ● La normalisation comptable (8h) ● L'essentiel de la comptabilité (16h) ● La comptabilité analytique (27h) ● La comptabilité de gestion (18h) ● Contrôle interne & procédures d'audit (30h)

Module 2 - ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL (60H)

- Comptabilité anglo-saxonne, consolidation et IFRS (30h) ● Anglais (30h)

Module 3 - COMPÉTENCES INFORMATIQUES ET MATHÉMATIQUES (90H)

- Système d'information de gestion (30h) ● Excel approfondi (30h) ● Mathématiques financières/outils de gestion (30h)

Module 4 - PROJET TUTORÉ (120H)

- Méthodologie et conduite de projet (30h) ● Accompagnement individuel et collectif (45h) ● Séances de travail en groupe-projet (45h)

Module 5 - COMPÉTENCES TECHNIQUES ET OPÉRATIONNELLES (128H)

- Budget – Besoins du management en termes de budget (32h) ● Le reporting financier (32h) ● Les tableaux de bord (32h) ● Gestion des processus et analyse de la valeur (32h)

Module 6 - OBLIGATIONS JURIDIQUES À CONTRÔLER (30H)

Module 7 - COMPÉTENCES MANAGÉRIALES ET COMMUNICATION (77H)

- Contrôle de gestion stratégique (32h) ● Management relationnel (25h) ● Communication (français & anglais) (20h)

■ STAGE / ACTIVITÉ EN ENTREPRISE (840 H / 1 an)

L'activité en entreprise dure 840 heures. Cette période en entreprise s'étend sur 1 an en contrat de professionnalisation.

La fonction exercée est centrée sur l'exploitation d'éléments chiffrés, en particulier sur les comptabilités budgétaire et analytique, afin de produire et surveiller les indicateurs de gestion et aider la direction dans l'orientation et le suivi de la stratégie qu'elle s'est fixée. Petites et grandes entreprises de tout secteur d'activité accueillent ce type de stage (industrie, services - dont fonction publique, collectivités locales et territoriales -, distribution, BTP, etc.). L'utilisation de programmes informatiques y est essentielle dans l'exploitation des données.

Pour des stagiaires en formation continue, ces missions pourront être assumées en pleine responsabilité. Elles seront validées en amont par le responsable pédagogique et feront l'objet d'une convention de stage pratique.

■ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours généraux et méthodologiques et techniques,
- Mises en situation de travail sur outil informatique breveté de simulation du contrôle de gestion, travaux pratiques, cas concrets,
- Contrôle continu des connaissances,
- Suivi méthodologique et technique du projet tutoré,
- Suivi régulier de la montée en compétences en entreprise par un tuteur référent (rdv au centre de formation et visites sur site d'accueil), avec livret de suivi en centre et en entreprise,
- Site web interactif d'échanges et d'appui pédagogique pour la préparation, le suivi et l'approfondissement des sessions présentiels (ressources et Forum).

■ ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Comité de pilotage

- **Jean-Marc BENAMMAR**, professeur associé, Institut d'Etudes Européennes-UP8
- **Christine GOURRET-KESSLER**, directrice pédagogique et développement ACE
- **Bernard GALOU**, conseiller formation continue (ACE)
- **Geneviève POUGET**, adjointe de direction pédagogique (ACE)
- **Antoine ROBERT**, président de Sciences92
- **Alexandra VOL**, responsable du Bureau Alternance-Service Formation Permanente (UP8).

Enseignants et chargés de cours Université

- **Jean-Marc BENAMMAR**, consultant, professeur associé, IEE
- **Edward HUGHES**, consultant, chargé de cours d'anglais professionnel, IEE
- **Rémi LEPLARD**, chargé d'enseignements en comptabilité analytique, université Paris-Val-de-Marne
- **Antoine ROBERT**, consultant en mathématiques financières et outils de gestion, président de Sciences92.

Intervenants professionnels (ACE)

Professionnels FAMAGE

- **Christian FAUVEL**, formateur en contrôle de gestion, directeur associé et co-gérant de FAMAGE
- **Christian JACOBSON**, formateur DECF et auditeur, expert comptable-commissaire aux comptes (Cabinet CJAC)
- **Jean-Paul MAURIES**, FAMAGE
- **Michel VINCENT**, formateur en contrôle de gestion, directeur associé de FAMAGE.

Enseignants ACE

- **Bernard GALOU**, formateur et conseiller Gestion des carrières et VAE
- **Olivier GUEGUEN**, formateur en économie et management des entreprises en BTS, DCG, DSCG
- **Jean-Henri HAIBE**, formateur et intervenant Conseil Normes, consolidation des comptes et contrôle de gestion (entreprises françaises et groupes internationaux)
- **Xavier KALINSKI**, formateur en comptabilité, fiscalité et contrôle de gestion en BTS CGO, formateur DCG et DSCG
- **Didier SPITERI**, formateur en droit en BTS CGO, AG, AM et DCG
- **Christophe SANTACRUZ**, formateur DCG/DSCG et comptabilité approfondie en organismes de formation et entreprises
- **Sophia VALVERDE**, formatrice en finance et comptabilité approfondie en BTS CGO, DCG, DSCG BTS CGO, DCG, DSCG

■ VALIDATION DES ENSEIGNEMENTS

- Assiduité aux cours et en entreprise,
- Evaluation(s) de chaque module en contrôle continu,
- Elaboration et soutenance d'un projet tutoré devant un jury Enseignants/Professionnels, dont le tuteur en entreprise.

■ DIPLÔME DÉLIVRÉ

Le diplôme délivré est le Diplôme d'Université (D.U.) « Contrôle de gestion et audit » de niveau baccalauréat + 3.

Pour la poursuite d'études en diplômes nationaux (Licence et Master permettant d'accéder à des postes de responsable du contrôle de gestion ou budgétaire, conseil en gestion, auditeur opérationnel, gestionnaire des systèmes d'information, directeur financier de PME/PMI, etc.) et l'accès aux concours, se renseigner auprès des établissements concernés.

■ DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Assistant au contrôle de gestion
- Conseiller de gestion
- Analyste de gestion ou analyste financier
- Auditeur adjoint
- Cadre comptable ou financier

■ CRITÈRES D'ADMISSION

L'admission à cette formation se réalise :

- soit sur titre : Bac+2 dans des diplômes comportant des connaissances en gestion (L2 Économie-Gestion, DUT GEA, BTS CGO, BTS Assistant de Gestion, BTS MUC, BTS NRC, écoles de commerce, etc.)
- soit sur validation des acquis professionnels et personnels : la VAPP (décret de 1985) peut être accordée aux personnes ne remplissant pas les conditions précitées après exposé de leurs motivations et étude de la cohérence de leur projet professionnel, et sur justification d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle à un poste d'aide comptable, comptable, employé en service comptable.

Dans les deux cas, l'admission se fait après sélection du dossier de candidature en ligne, puis entretien, complété par des tests (contraction de texte, QCM sur les prérequis du cursus, notamment en matière comptable, traduction d'un court texte du français vers l'anglais).

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Durée** : 610 h. (77 jours) + 840 h. de stage pratique (en contrat de professionnalisation sur 1 an, les heures au-delà de celles consacrées à la formation se déroulent en entreprise)
- **Dates** : de fin septembre 2011 à fin juillet 2012
- **Périodicité** : 2 jours par semaine, les jeudis et vendredis
- **Lieu** : chez ACE (Pte de Clignancourt) et à l'Université Paris 8 (St Denis)
- **Effectif** : 25
- **Tarif en contrat de professionnalisation** (- de 26 ans et demandeurs d'emploi de + 26 ans, RSA, ASS, ex CIE et CAE) : l'entreprise qui recrute prend en charge les coûts de formation et verse au stagiaire un salaire calculé sur la base du SMIC. Les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier d'un complément de rémunération versé par Pôle Emploi. Le stagiaire règle les droits d'inscription universitaire.
- **Tarif en formation continue** : 6100 € (+ 250 € de VAPP si nécessaire) + 265,57 € de droits d'inscription universitaire (tarif 2010 révisable en 2011).
- **Année de création** : 2011

CONTACTS ET INSCRIPTIONS

Contactez-nous au **01 49 21 43 40** ou sur **b.galou@ace-expert.com**
Information sur **www.fp.univ-paris8.fr** et **www.ace-expert.com**

Dossier de candidature pédagogique à compléter UNIQUEMENT EN LIGNE sur
<http://iee.univ-paris8.fr> (Rubrique «être candidat»).

Une première sélection est effectuée parmi les dossiers. Les candidats retenus sont ensuite convoqués à une demi-journée de test et un entretien pédagogique à l'Université Paris 8.